



CT DGAC du 6 avril 2018

La DGAC reste sourde aux demandes d'augmenter les recrutements. Ne baissons pas les bras. En 2016 elle répondait déjà à l'intersyndicale qu'il était impossible d'obtenir le remplacement un pour un. Pourtant nous l'avons obtenu !

Déclaration liminaire :

L'USAC-CGT a rappelé la situation difficile que vivent les personnels par le manque de personnels ainsi que le manque d'anticipation de la DGAC sur la gestion des effectifs. Suite à l'action intersyndicale de 2016 nous avons obtenu une stabilisation des effectifs. Mais ce n'est pas suffisant, l'USAC-CGT demande à la DGAC de prévoir dès 2018 des recrutements supplémentaires pour faire face aux besoins des services.

L'USAC-CGT a rappelé le conflit au CRNA Sud Est, et constate qu'il y a un réel problème de dialogue social local.

Textes des prochains CT, CHSCT, CAP, CCP, CAO :

Les textes relatifs aux CT, CHSCT, CAP, CCP et CAO en vue des élections de décembre 2018, ont été validés et seront publiés en juin. Ces textes prennent en compte la nouvelle réglementation imposant de respecter la proportionnalité du taux Femmes/Hommes de chacune des listes en fonction de la population par corps et par CT de proximité. A notre demande, la DGAC a confirmé que pour toutes ces instances et à tous les niveaux, les suppléants peuvent participer à ces réunions tout en prenant part au débat comme les titulaires. Ils ne peuvent par contre pas voter en présence du titulaire.

Astreinte Division Technique Nouvelle Calédonie :

Suite à la réorganisation de la Division Technique à compter du 1^{er} janvier 2018, une astreinte semaine est mise en place et validée à ce CT. L'USAC-CGT trouve anormal de ne pas avoir eu la confirmation à ce CT que l'arrêté du 26 avril 2017, qui fixe la part RIST PEQ des sites « réorganisés », était bien corrigé et en voie de publication. Le secrétariat général s'est engagé à communiquer un bilan du texte corrigé en suite donnée.

Compte personnel formation :

La DGAC doit mettre en place le nouveau processus du compte personnel formation (CPF). Une prochaine réunion spécifique DGAC et syndicats sera convoquée pour étudier quelques situations et analyser les conséquences en vue d'arriver à un texte qui sera présenté au prochain CT DGAC.

Questions diverses :

Télétravail : 457 agents de la DGAC en bénéficient à ce jour. Une réunion sera programmée le 15 juin.

Mission NDDL Nantes : La DGAC refuse l'application de la PRC au groupe « Mission NDDL » qui sera démantelé. La DGAC propose que ce groupe travaille sur l'évolution de Nantes Atlantique.